

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLENEUVE LES BEZIERS

Numéro SIRET : **21340336300129**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SERIGNAN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : VILLENEUVE LES BEZIERS

ANNEE 2018

Code INSEE 34336	VILLENEUVE LES BEZIERS VILLENEUVE LES BEZIERS	BP 2018
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 330
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	239
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 404 621,00	5 563 171,00	1 214,00	926,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 239,93	916,00
2	Produit des impositions directes/population	461,89	441,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 283,95	1 050,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 291,16	268,00
5	Encours de dette/population	1 388,80	769,00
6	DGF/population	28,87	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53,64%	48,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,19%	95,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	100,56%	26,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	108,17%	73,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

021 023

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 013 594,09	5 859 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 154 094,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		6 013 594,09	6 013 594,09

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	4 615 261,49	4 926 859,71
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 345 804,07	433 965,42
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 600 240,43
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		5 961 065,56	5 961 065,56
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		11 974 659,65	11 974 659,65

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 229 870,00	0,00	1 284 570,00	1 284 570,00	1 284 570,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 879 500,00	0,00	2 880 000,00	2 880 000,00	2 880 000,00
014	Atténuations de produits	220 000,00	0,00	128 218,00	128 218,00	128 218,00
65	Autres charges de gestion courante	791 500,00	0,00	840 200,00	840 200,00	840 200,00
Total des dépenses de gestion courante		5 120 870,00	0,00	5 132 988,00	5 132 988,00	5 132 988,00
66	Charges financières	218 046,17	0,00	226 951,72	226 951,72	226 951,72
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		138 941,92	138 941,92	138 941,92
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 508 916,17	0,00	5 668 881,64	5 668 881,64	5 668 881,64
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	350 000,00		344 712,45	344 712,45	344 712,45
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		350 000,00		344 712,45	344 712,45	344 712,45
TOTAL		5 858 916,17	0,00	6 013 594,09	6 013 594,09	6 013 594,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 013 594,09

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	184 265,05	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	207 500,00	0,00	204 500,00	204 500,00	204 500,00
73	Impôts et taxes	2 345 000,00	0,00	4 780 000,00	4 780 000,00	4 780 000,00
74	Dotations, subventions et participations	217 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
75	Autres produits de gestion courante	135 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 088 765,05	0,00	5 499 500,00	5 499 500,00	5 499 500,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 108 765,05	0,00	5 559 500,00	5 559 500,00	5 559 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL		3 408 765,05	0,00	5 859 500,00	5 859 500,00	5 859 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 154 094,09

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 013 594,09

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

44 712,45

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	473,56	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 396 989,11	1 345 804,07	3 944 900,00	3 944 900,00	5 290 704,07
	Total des dépenses d'équipement	3 400 862,67	1 345 804,07	3 944 900,00	3 944 900,00	5 290 704,07
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	370 494,90	0,00	312 517,44	312 517,44	312 517,44
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	370 494,90	0,00	312 517,44	312 517,44	312 517,44
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 771 357,57	1 345 804,07	4 257 417,44	4 257 417,44	5 603 221,51
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			57 844,05	57 844,05	57 844,05
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	300 000,00		357 844,05	357 844,05	357 844,05
	TOTAL	4 071 357,57	1 345 804,07	4 615 261,49	4 615 261,49	5 961 065,56
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					5 961 065,56

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	700 000,00	433 965,42	340 000,00	340 000,00	773 965,42
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 467 259,89	0,00	3 594 303,21	3 594 303,21	3 594 303,21
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 167 259,89	433 965,42	3 934 303,21	3 934 303,21	4 368 268,63
23	Immobilisations en cours	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	220 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 000 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 223 400,00	0,00	590 000,00	590 000,00	590 000,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 390 659,89	433 965,42	4 524 303,21	4 524 303,21	4 958 268,63
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	350 000,00		344 712,45	344 712,45	344 712,45
041	Opérations patrimoniales (4)			57 844,05	57 844,05	57 844,05
	Total des recettes d'ordre d'investissement	350 000,00		402 556,50	402 556,50	402 556,50
	TOTAL	4 740 659,89	433 965,42	4 926 859,71	4 926 859,71	5 360 825,13
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					600 240,43
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					5 961 065,56

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

44 712,45

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 284 570,00		1 284 570,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 880 000,00		2 880 000,00
014	Atténuations de produits	128 218,00		128 218,00
65	Autres charges de gestion courante	840 200,00		840 200,00
66	Charges financières	226 951,72	0,00	226 951,72
67	Charges exceptionnelles	170 000,00	0,00	170 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	344 712,45	344 712,45
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	138 941,92		138 941,92
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		5 668 881,64	344 712,45	6 013 594,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 013 594,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	312 517,44	0,00	312 517,44
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 290 704,07		5 290 704,07
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	57 844,05	57 844,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		5 603 221,51	357 844,05	5 961 065,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 961 065,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	160 000,00		160 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	204 500,00		204 500,00
72	<i>Travaux en régie</i>		300 000,00	300 000,00
73	Impôts et taxes	4 780 000,00		4 780 000,00
74	Dotations, subventions et participations	225 000,00		225 000,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	0,00	130 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00	0,00	60 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	5 559 500,00	300 000,00	5 859 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 154 094,09

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 013 594,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	140 000,00	0,00	140 000,00
13	Subventions d'investissement	773 965,42	0,00	773 965,42
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	3 594 303,21	0,00	3 594 303,21
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	57 844,05	57 844,05
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		344 712,45	344 712,45
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	4 508 268,63	402 556,50	4 910 825,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 600 240,43

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 450 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 961 065,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 229 870,00	1 284 570,00	1 284 570,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	1 300,00	6 000,00	6 000,00
60611	Eau et assainissement	55 000,00	50 000,00	50 000,00
60612	Énergie - Électricité	225 000,00	225 000,00	225 000,00
60622	Carburants	29 000,00	29 000,00	29 000,00
60623	Alimentation	74 000,00	71 000,00	71 000,00
60631	Fournitures d'entretien	21 500,00	19 500,00	19 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	82 000,00	82 000,00	82 000,00
60636	Vêtements de travail	17 500,00	17 000,00	17 000,00
6064	Fournitures administratives	19 800,00	20 600,00	20 600,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	12 500,00	11 000,00	11 000,00
6067	Fournitures scolaires	18 750,00	18 750,00	18 750,00
6068	Autres matières et fournitures	105 700,00	108 700,00	108 700,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	35 000,00	35 000,00
6132	Locations immobilières	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	49 500,00	49 500,00
615211	Entretien de terrains	9 000,00	20 500,00	20 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	10 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries		5 000,00	5 000,00
61551	Matériel roulant	19 000,00	19 000,00	19 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	54 620,00	58 100,00	58 100,00
6161	Assurance multirisques	62 500,00	64 500,00	64 500,00
6168	Autres primes d'assurance		500,00	500,00
617	Etudes et recherches		6 470,00	6 470,00
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	11 600,00	11 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	19 000,00	19 000,00
6188	Autres frais divers	200,00	7 000,00	7 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	10 000,00	50 000,00	50 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	115 000,00	115 000,00	115 000,00
6237	Publications	12 000,00	7 000,00	7 000,00
6248	Divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	17 650,00	11 000,00	11 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 500,00	23 500,00	23 500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 050,00	4 050,00	4 050,00
6284	Redevances pour services rendus	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 879 500,00	2 880 000,00	2 880 000,00
6218	Autre personnel extérieur	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6331	Versement de transport	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale	1 435 000,00	1 445 500,00	1 445 500,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	50 000,00	50 000,00	50 000,00
64118	Autres indemnités	270 000,00	280 000,00	280 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64131	Rémunérations	50 000,00	65 000,00	65 000,00
64138	Autres indemnités	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	60 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	325 000,00	300 000,00	300 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	450 000,00	480 000,00	480 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	120 000,00	130 000,00	130 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6478	Autres charges sociales diverses		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	220 000,00	128 218,00	128 218,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	220 000,00	128 218,00	128 218,00
65	Autres charges de gestion courante	791 500,00	840 200,00	840 200,00
6531	Indemnités	120 000,00	110 000,00	110 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6536	Frais de représentation du maire		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6553	Service d'incendie	92 500,00	96 200,00	96 200,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	10 000,00	15 000,00	15 000,00
65548	Autres contributions	1 000,00	500,00	500,00
657341	Communes membres du GFP	2 000,00	2 500,00	2 500,00
657362	CCAS	250 000,00	300 000,00	300 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	145 000,00	145 000,00	145 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	110 000,00	110 000,00	110 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	5 120 870,00	5 132 988,00	5 132 988,00
66	Charges financières (b)	218 046,17	226 951,72	226 951,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	208 046,17	209 798,72	209 798,72
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	10 000,00	17 153,00	17 153,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	70 000,00	170 000,00	170 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 000,00	50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	120 000,00	120 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	100 000,00	138 941,92	138 941,92
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	5 508 916,17	5 668 881,64	5 668 881,64
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	350 000,00	344 712,45	344 712,45
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	350 000,00	344 712,45	344 712,45
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	350 000,00	344 712,45	344 712,45
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	350 000,00	344 712,45	344 712,45
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 858 916,17	6 013 594,09	6 013 594,09

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 013 594,09

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	184 265,05	160 000,00	160 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	120 000,00	160 000,00	160 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	64 265,05	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	207 500,00	204 500,00	204 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 000,00	1 000,00	1 000,00
704	Travaux	135 000,00	135 000,00	135 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	65 000,00	61 000,00	61 000,00
70688	Autres prestations de services		0,00	0,00
70873	par les C.C.A.S		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 345 000,00	4 780 000,00	4 780 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
73211	Attribution de compensation		2 150 000,00	2 150 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale		70 000,00	70 000,00
7336	Droits de place	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7351	Taxe sur l'électricité	125 000,00	130 000,00	130 000,00
7362	Taxes de séjour		0,00	0,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	130 000,00	220 000,00	220 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	80 000,00	200 000,00	200 000,00
74	Dotations, subventions et participations	217 000,00	225 000,00	225 000,00
7411	Dotation forfaitaire	80 000,00	75 000,00	75 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation		0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	2 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	85 000,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	135 000,00	130 000,00	130 000,00
752	Revenus des immeubles	135 000,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		3 088 765,05	5 499 500,00	5 499 500,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	60 000,00	60 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 108 765,05	5 559 500,00	5 559 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
722	Immobilisations corporelles	300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 408 765,05	5 859 500,00	5 859 500,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

154 094,09

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 013 594,09

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	473,56	0,00	0,00
2031	Frais d'études	473,56	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 400,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 400,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 16 (5)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 18 (5)	250 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 22 (5)	344 699,31	250 000,00	250 000,00
	Opération d'équipement n° 30 (5)	250 000,00	27 000,00	27 000,00
	Opération d'équipement n° 36 (5)	180 000,00	185 000,00	185 000,00
	Opération d'équipement n° 40 (5)	58 360,00	39 900,00	39 900,00
	Opération d'équipement n° 50 (5)	250 000,00	215 000,00	215 000,00
	Opération d'équipement n° 58 (5)	90 000,00	63 000,00	63 000,00
	Opération d'équipement n° 59 (5)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)		350 000,00	350 000,00
	Opération d'équipement n° 77 (5)	277 806,62	50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 79 (5)	20 220,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 81 (5)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 82 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 83 (5)	100 000,00	50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 84 (5)	1 360 903,18	60 000,00	60 000,00
	Opération d'équipement n° 85 (5)	80 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 86 (5)	25 000,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 87 (5)		1 000 000,00	1 000 000,00
	Opération d'équipement n° 88 (5)		450 000,00	450 000,00
	Opération d'équipement n° 89 (5)		250 000,00	250 000,00
	Opération d'équipement n° 91 (5)		650 000,00	650 000,00
	Opération d'équipement n° 92 (5)		50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 400 862,67	3 944 900,00	3 944 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	370 494,90	312 517,44	312 517,44
1641	Emprunts en euros	270 494,90	312 517,44	312 517,44
16411	Emprunts en euros	100 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	370 494,90	312 517,44	312 517,44
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	3 771 357,57	4 257 417,44	4 257 417,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Charges transférées (9)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	250 000,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	50 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		57 844,05	57 844,05
166	Refinancement de dette		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires		343,21	343,21

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		57 243,75	57 243,75
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		257,09	257,09
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		300 000,00	357 844,05	357 844,05
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 071 357,57	4 615 261,49	4 615 261,49

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	1 345 804,07
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 961 065,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	700 000,00	340 000,00	340 000,00
1322	Régions		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	700 000,00	320 000,00	320 000,00
1326	Autres établissements publics locaux		20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 467 259,89	3 594 303,21	3 594 303,21
1641	Emprunts en euros	2 467 259,89	3 594 303,21	3 594 303,21
166	Refinancement de dette		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 167 259,89	3 934 303,21	3 934 303,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 220 000,00	590 000,00	590 000,00
10222	F.C.T.V.A.	200 000,00	120 000,00	120 000,00
10223	T.L.E.	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	450 000,00	450 000,00
23	Immobilisations en cours	3 400,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	3 400,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 223 400,00	590 000,00	590 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 390 659,89	4 524 303,21	4 524 303,21
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	350 000,00	344 712,45	344 712,45
28031	Amortissements des frais d'études		49 732,11	49 732,11
28033	Amortissement de frais d'insertion		128,09	128,09
28051	Concessions et droits similaires		4 815,28	4 815,28
28128	Autres agencements et aménagements de terrains		717,00	717,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°		39 548,00	39 548,00
28138	Autres constructions		2 045,00	2 045,00
28152	Installations de voirie	350 000,00	94 527,45	94 527,45
281531	Réseaux d'adduction d'eau		118,00	118,00
281532	Réseaux d'assainissement		296,00	296,00
281533	Réseaux câblés		182,00	182,00
281534	Réseaux d'électrification		6 382,00	6 382,00
281538	Autres réseaux		507,00	507,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		55,00	55,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		3 229,00	3 229,00
28182	Matériel de transport		56 542,67	56 542,67
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		13 108,28	13 108,28
28184	Mobilier		15 893,04	15 893,04
28188	Autres immobilisations corporelles		56 886,53	56 886,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		350 000,00	344 712,45	344 712,45
041	Opérations patrimoniales (9)		57 844,05	57 844,05
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
2031	Frais d'études		57 844,05	57 844,05
2033	Frais d'insertion		0,00	0,00

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	350 000,00	402 556,50	402 556,50
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	4 740 659,89	4 926 859,71	4 926 859,71

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	433 965,42
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	600 240,43
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 961 065,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16
LIBELLE : AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCOL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		175 834,49	^a 4 834,92	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	9 127,21	0,00	5 000,00	5 000,00	
2031	Frais d'études	9 127,21	0,00	5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	69 723,25	4 834,92	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	46 793,74	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	8 849,81	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	14 079,70	4 834,92	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	96 984,03	0,00	15 000,00	15 000,00	
2313	Constructions	96 984,03	0,00	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-24 834,92

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18

LIBELLE : VIDEO PROTECTION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		217 293,13	^a 214 733,09	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	257,09	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	257,09	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	217 036,04	214 733,09	20 000,00	20 000,00	
2152	Installations de voirie	217 036,04	214 733,09	20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-234 733,09
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22

LIBELLE : TX DIVERS VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 146 370,99	^a 61 137,60	250 000,00	^b 250 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	70 044,27	16 200,00	50 000,00	50 000,00	
2031	Frais d'études	66 983,63	16 200,00	50 000,00	50 000,00	
2033	Frais d'insertion	3 060,64	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	504 838,80	44 937,60	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	49 573,33	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	379 857,69	44 937,60	0,00	0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	22 241,39	0,00	0,00	0,00	
21532	Réseaux d'assainissement	4 126,00	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	688,80	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	40 493,49	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	5 058,10	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	0,00	0,00	0,00	0,00	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	2 800,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 571 487,92	0,00	200 000,00	200 000,00	
2313	Constructions	13 039,80	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 534 528,12	0,00	200 000,00	200 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	23 920,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-311 137,60
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30

LIBELLE : TX BATIMENTS CX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		854 526,27	^a 31 154,22	27 000,00	^b 27 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	27 947,30	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	27 566,78	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	380,52	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	214 795,55	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	10 755,96	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	4 618,95	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	62 502,52	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	57 892,38	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	8 143,99	0,00	0,00	0,00	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	33 654,50	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 393,96	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	31 833,29	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	611 783,42	31 154,22	27 000,00	27 000,00	
2313	Constructions	572 547,05	31 154,22	27 000,00	27 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	39 236,37	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 4 802,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	4 802,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	4 802,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-53 352,22

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 36
LIBELLE : ACQUIS. MATERIEL ROULANT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		913 425,87	^a 115 761,84	185 000,00	^b 185 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	913 425,87	115 761,84	185 000,00	185 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	156 711,88	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	39 306,55	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	716 577,13	115 761,84	185 000,00	185 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	830,31	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-300 761,84
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 40

LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 182 316,39	^a 4 471,68	39 900,00	^b 39 900,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	93 494,91	192,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	93 494,91	192,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 088 821,48	4 279,68	39 900,00	39 900,00	
2118	Autres terrains	567,12	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	1 506,89	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	35 116,62	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	6 178,62	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	74 425,89	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	24 518,41	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technie	100 671,38	0,00	0,00	0,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	52 604,71	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	129 968,37	3 360,00	5 900,00	5 900,00	
2184	Mobilier	117 194,73	0,00	5 700,00	5 700,00	
2185	Cheptel	17 548,98	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	528 519,76	919,68	28 300,00	28 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
1322	Régions		0,00		0,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-44 371,68
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 50
LIBELLE : ACQUIS. IMMEUBLES/TERRAINS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 110 258,36	^a 0,00	215 000,00	^b 215 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 110 258,36	0,00	215 000,00	215 000,00	
2111	Terrains nus	261 184,53	0,00	20 000,00	20 000,00	
2112	Terrains de voirie	1 578,42	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	1 191 589,02	0,00	195 000,00	195 000,00	
2138	Autres constructions	655 906,39	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-215 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 58

LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		291 215,19	^a 12 144,00	63 000,00	^b 63 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	264 853,28	12 144,00	63 000,00	63 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	54 741,21	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	191 934,36	9 792,00	63 000,00	63 000,00	
21534	Réseaux d'électrification	2 936,66	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	6 906,90	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 334,15	2 352,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	26 361,91	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	26 361,91	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-55 144,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 59
LIBELLE : SIGNALISATION COMMUNE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		312 428,00	^a 0,00	35 000,00	^b 35 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	309 824,48	0,00	10 000,00	10 000,00	
2152	Installations de voirie	309 824,48	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 603,52	0,00	25 000,00	25 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 603,52	0,00	25 000,00	25 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-35 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74

LIBELLE : PASSERELLE CANAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		8 199,40	^a 0,00	350 000,00	^b 350 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	8 199,40	0,00	30 000,00	30 000,00	
2031	Frais d'études	8 199,40	0,00	30 000,00	30 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-350 000,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 77

LIBELLE : ZAC ET ETUDE URBAINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		186 102,65	^a 27 806,62	50 000,00	^b 50 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	186 102,65	27 806,62	50 000,00	50 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	4 200,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	181 902,65	27 806,62	50 000,00	50 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)					
Excédent de financement si positif					-77 806,62
Besoin de financement si négatif					

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79
LIBELLE : MATERIELS DIVERS ET TRAVAUX LIES A UN SINISTRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		20 519,06	^a 760,36	30 000,00	^b 30 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	19 319,06	760,36	30 000,00	30 000,00	
2152	Installations de voirie	9 044,66	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	10 274,40	760,36	30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 200,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 200,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-30 760,36

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 81
LIBELLE : EHPAD MISE AUX NORMES ET AD'AP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 5 020,08	100 000,00	^b 100 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 020,08	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	0,00	5 020,08	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-105 020,08
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 83
LIBELLE : PROTECTION RAPPROCHEE ENDIGUEMENT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		32 000,00	^a 0,00	50 000,00	^b 50 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	32 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2031	Frais d'études	32 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-50 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 84

LIBELLE : BOULEVARD MISTRAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		108 167,01	^a 864 079,66	60 000,00	^b 60 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	27 828,23	13 016,12	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	27 828,23	13 016,12	10 000,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	80 338,78	851 063,54	50 000,00	50 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	80 338,78	851 063,54	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 429 163,42	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	429 163,42	0,00
1323	Départements	50 000,00	0,00
13251	GFP de rattachement	379 163,42	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-494 916,24
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 85
LIBELLE : CREATION RESEAUX DE COMMUNICATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		29 499,89	^a 0,00	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	29 499,89	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	29 499,89	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 86
LIBELLE : MISE AUX NORMES RESEAUX HYDRAULIQUES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	30 000,00	^b 30 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-30 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 87
LIBELLE : EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 3 900,00	1 000 000,00	^b 1 000 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 900,00	150 000,00	150 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	3 900,00	150 000,00	150 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 003 900,00
---	--	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 88
LIBELLE : CREATION NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	450 000,00	^b 450 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-450 000,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 89

LIBELLE : CHAPELLE DE L'HOPITAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	250 000,00	^b 250 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-250 000,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 91

LIBELLE : CHEMIN ST MICHEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	650 000,00	^b 650 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 320 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	320 000,00
13251	GFP de rattachement	0,00	320 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-330 000,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92

LIBELLE : ANCIENNE MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	50 000,00	^b 50 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-50 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	312 517,44	484 000,00	10 000,00	25 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 877 000,00	1 548 000,00	0,00	4 257 417,44
Equipements municipaux (2)		484 000,00	10 000,00	25 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 877 000,00	1 548 000,00	0,00	3 944 900,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	312 517,44											312 517,44
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	312 517,44	484 000,00	10 000,00	25 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 027 343,21	1 755 500,84	0,00	4 615 261,49
RAR N-1 et reports	0,00	121 833,84	28 444,80	8 464,02	0,00	0,00	0,00	0,00	8 920,08	1 178 141,33	0,00	1 345 804,07
Total cumulé dépenses d'investissement	312 517,44	605 833,84	38 444,80	34 364,02	0,00	0,00	0,00	0,00	2 036 263,29	2 933 642,17	0,00	5 961 065,56
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 595 539,21	1 074 275,27	4 874,42	4 996,89	13 403,30	9 634,00	687,00	10 283,00	0,00	195 079,12	0,00	4 926 859,71
RAR N-1 et reports	0,00	600 240,43	4 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 163,42	0,00	1 034 205,85
Total cumulé recettes d'investissement	3 595 539,21	1 674 515,70	9 676,42	4 996,89	13 403,30	9 634,00	687,00	10 283,00	18 087,50	624 242,54	0,00	5 961 065,56

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	140 177,92	4 094 129,99	315 474,42	800 746,89	147 528,30	37 634,00	687,00	12 283,00	138 456,50	326 476,07	0,00	6 013 594,09
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	140 177,92	4 094 129,99	315 474,42	800 746,89	147 528,30	37 634,00	687,00	12 283,00	138 456,50	326 476,07	0,00	6 013 594,09
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	5 233 500,00	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	285 000,00	0,00	5 859 500,00
RAR N-1 et reports	0,00	154 094,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 094,09
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	5 387 594,09	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	285 000,00	0,00	6 013 594,09

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		312 517,44	605 833,84	38 444,80	34 364,02	0,00	0,00	0,00	0,00	2 036 263,29	2 933 642,17	0,00	5 961 065,56
Dépenses réelles		312 517,44	605 833,84	38 444,80	34 364,02	0,00	0,00	0,00	0,00	1 885 920,08	2 726 141,33	0,00	5 603 221,51
16	Emprunts et dettes assimilées	312 517,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 517,44
1641	Emprunts en euros	312 517,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 517,44
16411	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	605 833,84	38 444,80	34 364,02	0,00	0,00	0,00	0,00	1 885 920,08	2 726 141,33	0,00	5 290 704,07
	16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCOL	0,00	0,00	0,00	24 834,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 834,92
	18 VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 733,09	0,00	234 733,09
	22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 137,60	0,00	311 137,60
	30 TX BATIMENTS CX	0,00	0,00	28 444,80	2 709,42	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	58 154,22
	36 ACQUIS. MATERIEL ROULANT	0,00	300 761,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 761,84
	40 ACQUISITION MATERIEL	0,00	27 552,00	10 000,00	6 819,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 371,68
	50 ACQUIS. IMMEUBLES/TERRAINS	0,00	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00
	58 ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 144,00	0,00	75 144,00
	59 SIGNALISATION COMMUNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
	74 PASSERELLE CANAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
	77 ZAC ET ETUDE URBAINE	0,00	2 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 286,62	0,00	77 806,62
	79 MATERIELS DIVERS ET TRAVAUX LIES A UN SINISTRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 760,36	0,00	30 760,36
	81 EHPAD MISE AUX NORMES ET AD'AP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 020,08	0,00	0,00	105 020,08
	83 PROTECTION RAPPROCHEE ENDIGUEMENT	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	914 079,66	0,00	924 079,66
	85 CREATION RESEAUX DE COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	86 MISE AUX NORMES RESEAUX HYDRAULIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
	87 EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 003 900,00	0,00	0,00	1 003 900,00
	88 CREATION NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00
	89 CHAPELLE DE L'HOPITAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
	91 CHEMIN ST MICHEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00
	92 ANCIENNE MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 343,21	207 500,84	0,00	357 844,05
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	300 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	343,21	57 500,84	0,00	57 844,05
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	343,21	0,00	0,00	343,21
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 243,75	0,00	57 243,75
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257,09	0,00	257,09
RECETTES													
Total recettes d'investissement		3 595 539,21	1 674 515,70	9 676,42	4 996,89	13 403,30	9 634,00	687,00	10 283,00	18 087,50	624 242,54	0,00	5 961 065,56
Recettes réelles		3 594 303,21	1 530 240,43	4 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 163,42	0,00	5 558 509,06
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	600 240,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 240,43
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	600 240,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 240,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	590 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 000,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
10223	T.L.E.	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 594 303,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 594 303,21
1641	Emprunts en euros	3 594 303,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 594 303,21
Opérations d'équipement		0,00	340 000,00	4 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 163,42	0,00	773 965,42
30	TX BATIMENTS CX	0,00	0,00	4 802,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 802,00
58	ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
84	BOULEVARD MISTRAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 163,42	0,00	429 163,42
91	CHEMIN ST MICHEL	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
Recettes d'ordre		1 236,00	144 275,27	4 874,42	4 996,89	13 403,30	9 634,00	687,00	10 283,00	18 087,50	195 079,12	0,00	402 556,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 236,00	144 275,27	4 874,42	4 996,89	13 403,30	9 634,00	687,00	10 283,00	18 087,50	137 235,07	0,00	344 712,45
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	49 132,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	49 732,11
28033	Amortissement de frais d'insertion	0,00	128,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128,09
28051	Concessions et droits similaires	0,00	4 790,28	0,00	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 815,28
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	0,00	0,00	0,00	2 367,00	4 781,00	4 297,00	687,00	10 182,00	11 998,00	5 236,00	0,00	39 548,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 045,00
28152	Installations de voirie	1 236,00	964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 327,45	0,00	94 527,45
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118,00	0,00	118,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296,00	0,00	296,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182,00	0,00	182,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	197,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285,00	5 900,00	0,00	6 382,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
281538	Autres réseaux	0,00	11,00	0,00	0,00	156,00	0,00	0,00	0,00	30,00	310,00	0,00	507,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,00	0,00	0,00	55,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 229,00	0,00	3 229,00
28182	Matériel de transport	0,00	41 837,31	2 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 362,36	0,00	56 542,67
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	13 034,85	39,00	34,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 108,28
28184	Mobilier	0,00	5 704,00	776,00	1 987,66	5 704,38	109,00	0,00	0,00	678,00	934,00	0,00	15 893,04
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	28 476,63	1 716,42	607,80	2 736,92	2 466,00	0,00	101,00	5 041,50	15 740,26	0,00	56 886,53
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 844,05	0,00	57 844,05
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 844,05	0,00	57 844,05

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		140 177,92	4 094 129,99	315 474,42	800 746,89	147 528,30	37 634,00	687,00	12 283,00	138 456,50	326 476,07	0,00	6 013 594,09
Dépenses réelles		138 941,92	3 943 939,72	310 600,00	795 750,00	134 125,00	28 000,00	0,00	2 000,00	120 525,00	195 000,00	0,00	5 668 881,64
011	Charges à caractère général	0,00	701 070,00	30 100,00	151 250,00	56 625,00	28 000,00	0,00	2 000,00	120 525,00	195 000,00	0,00	1 284 570,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	1 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	16 000,00	22 500,00	0,00	50 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	7 000,00	0,00	20 000,00	15 000,00	6 500,00	0,00	1 000,00	90 000,00	85 500,00	0,00	225 000,00
60622	Carburants	0,00	26 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
60623	Alimentation	0,00	500,00	0,00	70 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	6 000,00	1 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	19 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	8 000,00	8 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	12 500,00	1 600,00	4 500,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 600,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	18 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 750,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	102 000,00	2 700,00	3 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
6135	Locations mobilières	0,00	49 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 500,00
615211	Entretien de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6156	Maintenance	0,00	50 000,00	4 000,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	58 100,00
6161	Assurance multirisques	0,00	64 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 500,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
617	Etudes et recherches	0,00	6 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 470,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	7 800,00	300,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	9 500,00	7 000,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6226	Honoraires	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	110 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
6237	Publications	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6248	Divers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6257	Réceptions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	16 500,00	2 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	23 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 025,00	0,00	0,00	0,00	2 025,00	0,00	0,00	4 050,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 877 500,00	280 500,00	644 500,00	77 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	29 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
6331	Versement de transport	0,00	9 500,00	3 000,00	5 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	6 000,00	1 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	17 000,00	4 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	4 000,00	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	914 000,00	100 000,00	381 500,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 445 500,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	40 000,00	4 000,00	5 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64118	Autres indemnités	0,00	185 000,00	60 000,00	30 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
64131	Rémunérations	0,00	15 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	180 000,00	50 000,00	60 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	315 000,00	55 000,00	100 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	3 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	7 000,00	2 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	12 000,00	1 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	128 218,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 218,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	0,00	128 218,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 218,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	138 941,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 941,92
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	138 941,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 941,92
65	Autres charges de gestion courante	0,00	840 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 200,00
6531	Indemnités	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	96 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 200,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
65548	Autres contributions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
657362	CCAS	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
66	Charges financières	0,00	226 951,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 951,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	209 798,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 798,72
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	17 153,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 153,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses d'ordre		1 236,00	150 190,27	4 874,42	4 996,89	13 403,30	9 634,00	687,00	10 283,00	17 931,50	131 476,07	0,00	344 712,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 236,00	150 190,27	4 874,42	4 996,89	13 403,30	9 634,00	687,00	10 283,00	17 931,50	131 476,07	0,00	344 712,45
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 236,00	150 190,27	4 874,42	4 996,89	13 403,30	9 634,00	687,00	10 283,00	17 931,50	131 476,07	0,00	344 712,45
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0,00	5 387 594,09	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	285 000,00	0,00	6 013 594,09
Recettes réelles		0,00	5 387 594,09	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	135 000,00	0,00	5 713 594,09
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	154 094,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 094,09
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	154 094,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 094,09
013	Atténuations de charges	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	8 500,00	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	204 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigner	0,00	0,00	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	par les C.C.A.S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	4 780 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 780 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
73211	Attribution de compensation	0,00	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
7336	Droits de place	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7351	Taxe sur l'électricité	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonciè	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	300 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	300 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	300 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	140 177,92	4 094 129,99	4 234 307,91
Dépenses de l'exercice	140 177,92	4 094 129,99	4 234 307,91
011 Charges à caractère général	0,00	701 070,00	701 070,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 877 500,00	1 877 500,00
014 Atténuations de produits	0,00	128 218,00	128 218,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	138 941,92	0,00	138 941,92
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 236,00	150 190,27	151 426,27
65 Autres charges de gestion courante	0,00	840 200,00	840 200,00
66 Charges financières	0,00	226 951,72	226 951,72
67 Charges exceptionnelles	0,00	170 000,00	170 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	5 387 594,09	5 387 594,09
Recettes de l'exercice	0,00	5 233 500,00	5 233 500,00
013 Atténuations de charges	0,00	160 000,00	160 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	8 500,00	8 500,00
73 Impôts et taxes	0,00	4 780 000,00	4 780 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	225 000,00	225 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	60 000,00	60 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	154 094,09	154 094,09
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	154 094,09	154 094,09

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	3 848 719,99	119 000,00	7 000,00	105 733,00	13 677,00
Dépenses de l'exercice	3 848 719,99	119 000,00	7 000,00	105 733,00	13 677,00
011 Charges à caractère général	583 570,00	3 500,00	7 000,00	105 500,00	1 500,00
012 Charges de personnel et frais assimil	1 877 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	128 218,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	137 780,27	0,00	0,00	233,00	12 177,00
65 Autres charges de gestion courante	725 200,00	115 000,00	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	226 951,72	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	5 385 094,09	0,00	0,00	0,00	2 500,00
Recettes de l'exercice	5 231 000,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
013 Atténuations de charges	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	6 000,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
73 Impôts et taxes	4 780 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	154 094,09	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	154 094,09	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	315 474,42	315 474,42
Dépenses de l'exercice	315 474,42	315 474,42
011 Charges à caractère général	30 100,00	30 100,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	280 500,00	280 500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 874,42	4 874,42

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	314 782,15	692,27
Dépenses de l'exercice	314 782,15	692,27
011 Charges à caractère général	30 100,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	280 500,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	4 182,15	692,27

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	719 144,23	81 602,66	800 746,89
Dépenses de l'exercice	719 144,23	81 602,66	800 746,89
011 Charges à caractère général	71 250,00	80 000,00	151 250,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	644 500,00	0,00	644 500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 394,23	1 602,66	4 996,89
RECETTES TOTALES (2)	1 000,00	60 000,00	61 000,00
Recettes de l'exercice	1 000,00	60 000,00	61 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	60 000,00	61 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	45 078,23	33 566,00	640 500,00	81 602,66
Dépenses de l'exercice	45 078,23	33 566,00	640 500,00	81 602,66
011 Charges à caractère général	39 750,00	31 500,00	0,00	80 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00	2 000,00	640 500,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	3 328,23	66,00	0,00	1 602,66
RECETTES TOTALES (2)	0,00	1 000,00	0,00	60 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	1 000,00	0,00	60 000,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	1 000,00	0,00	60 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	31 421,38	116 106,92	147 528,30
Dépenses de l'exercice	31 421,38	116 106,92	147 528,30
011 Charges à caractère général	24 000,00	32 625,00	56 625,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	77 500,00	77 500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 421,38	5 981,92	13 403,30

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	314 Cinémas et autres salles de spectacles.	321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	31 421,38	116 106,92
Dépenses de l'exercice	31 421,38	116 106,92
011 Charges à caractère général	24 000,00	32 625,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	77 500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	7 421,38	5 981,92

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	37 634,00	0,00	37 634,00
Dépenses de l'exercice	37 634,00	0,00	37 634,00
011 Charges à caractère général	28 000,00	0,00	28 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 634,00	0,00	9 634,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	30 222,00	7 412,00
Dépenses de l'exercice	30 222,00	7 412,00
011 Charges à caractère général	28 000,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	2 222,00	7 412,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	687,00	687,00
Dépenses de l'exercice	687,00	687,00
<i>042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	687,00	687,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	687,00
Dépenses de l'exercice	687,00
<i>042 Opérations d'ordre de transfert entre</i>	687,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	12 283,00	12 283,00
Dépenses de l'exercice	12 283,00	12 283,00
011 Charges à caractère général	2 000,00	2 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 283,00	10 283,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	138 456,50	138 456,50
Dépenses de l'exercice	138 456,50	138 456,50
011 Charges à caractère général	120 525,00	120 525,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 931,50	17 931,50
RECETTES TOTALES (2)	280 000,00	280 000,00
Recettes de l'exercice	280 000,00	280 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00	150 000,00
75 Autres produits de gestion courante	130 000,00	130 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	97 729,00	228 653,07	94,00	326 476,07
Dépenses de l'exercice	97 729,00	228 653,07	94,00	326 476,07
011 Charges à caractère général	81 500,00	113 500,00	0,00	195 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 229,00	115 153,07	94,00	131 476,07
RECETTES TOTALES (2)	150 000,00	135 000,00	0,00	285 000,00
Recettes de l'exercice	150 000,00	135 000,00	0,00	285 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82			Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	814 Éclairage public	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	830 Services communs
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	99,00	97 630,00	1 560,00	146 909,87	80 183,20	94,00
Dépenses de l'exercice	99,00	97 630,00	1 560,00	146 909,87	80 183,20	94,00
011 Charges à caractère général	0,00	81 500,00	0,00	57 000,00	56 500,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	99,00	16 130,00	1 560,00	89 909,87	23 683,20	94,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	150 000,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	150 000,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	312 517,44	605 833,84	918 351,28
Dépenses de l'exercice	312 517,44	484 000,00	796 517,44
Non individualisées en opérations	312 517,44	0,00	312 517,44
16 Emprunts et dettes assimilées	312 517,44	0,00	312 517,44
N° Opérations	0,00	484 000,00	484 000,00
83 PROTECTION RAPPROCHEE ENDIGUEM	0,00	50 000,00	50 000,00
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	10 000,00	10 000,00
36 ACQUIS. MATERIEL ROULANT	0,00	185 000,00	185 000,00
40 ACQUISITION MATERIEL	0,00	24 000,00	24 000,00
50 ACQUIS. IMMEUBLES/TERRAINS	0,00	215 000,00	215 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	121 833,84	121 833,84
N° Opérations	0,00	121 833,84	121 833,84
40 ACQUISITION MATERIEL	0,00	192,00	192,00
77 ZAC ET ETUDE URBAINE	0,00	2 520,00	2 520,00
36 ACQUIS. MATERIEL ROULANT	0,00	115 761,84	115 761,84
40 ACQUISITION MATERIEL	0,00	3 360,00	3 360,00
RECETTES TOTALES (2)	3 595 539,21	1 674 515,70	5 270 054,91
Recettes de l'exercice	3 595 539,21	1 074 275,27	4 669 814,48
Non affectées aux opérations	3 595 539,21	734 275,27	4 329 814,48
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	1 236,00	144 275,27	145 511,27
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	590 000,00	590 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 594 303,21	0,00	3 594 303,21
Affectées aux opérations	0,00	340 000,00	340 000,00
58 ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	20 000,00	20 000,00
91 CHEMIN ST MICHEL	0,00	320 000,00	320 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	600 240,43	600 240,43
Non affectées aux opérations	0,00	600 240,43	600 240,43
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	600 240,43	600 240,43

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	605 833,84	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice	484 000,00	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	484 000,00	0,00	0,00
30 TX BATIMENTS CX	0,00	0,00	0,00
83 PROTECTION RAPPROCHEE ENDIGUEM	50 000,00	0,00	0,00
84 BOULEVARD MISTRAL	10 000,00	0,00	0,00
30 TX BATIMENTS CX	0,00	0,00	0,00
36 ACQUIS. MATERIEL ROULANT	185 000,00	0,00	0,00
40 ACQUISITION MATERIEL	24 000,00	0,00	0,00
50 ACQUIS. IMMEUBLES/TERRAINS	215 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	121 833,84	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	121 833,84	0,00	0,00
40 ACQUISITION MATERIEL	192,00	0,00	0,00
77 ZAC ET ETUDE URBAINE	2 520,00	0,00	0,00
36 ACQUIS. MATERIEL ROULANT	115 761,84	0,00	0,00
40 ACQUISITION MATERIEL	3 360,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 662 105,70	233,00	12 177,00
Recettes de l'exercice	1 061 865,27	233,00	12 177,00
Non affectées aux opérations	721 865,27	233,00	12 177,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	131 865,27	233,00	12 177,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	590 000,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	340 000,00	0,00	0,00
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	0,00	0,00
58 ECLAIRAGE PUBLIC	20 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
91 CHEMIN ST MICHEL	320 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	600 240,43	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	600 240,43	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	600 240,43	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	38 444,80	38 444,80
Dépenses de l'exercice	10 000,00	10 000,00
N° Opérations	10 000,00	10 000,00
40 ACQUISITION MATERIEL	10 000,00	10 000,00
Restes à réaliser - reports	28 444,80	28 444,80
N° Opérations	28 444,80	28 444,80
30 TX BATIMENTS CX	28 444,80	28 444,80
RECETTES TOTALES (2)	9 676,42	9 676,42
Recettes de l'exercice	4 874,42	4 874,42
Non affectées aux opérations	4 874,42	4 874,42
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 874,42	4 874,42
Restes à réaliser - reports	4 802,00	4 802,00
Affectées aux opérations	4 802,00	4 802,00
30 TX BATIMENTS CX	4 802,00	4 802,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et
DEPENSES TOTALES (2)	38 444,80	0,00
Dépenses de l'exercice	10 000,00	0,00
N° Opérations	10 000,00	0,00
40 ACQUISITION MATERIEL	0,00	0,00
40 ACQUISITION MATERIEL	10 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	28 444,80	0,00
N° Opérations	28 444,80	0,00
30 TX BATIMENTS CX	28 444,80	0,00
RECETTES TOTALES (2)	8 984,15	692,27
Recettes de l'exercice	4 182,15	692,27

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction 11		
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et
Non affectées aux opérations	4 182,15	692,27
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 182,15	692,27
Restes à réaliser - reports	4 802,00	0,00
Affectées aux opérations	4 802,00	0,00
30 TX BATIMENTS CX	4 802,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	32 964,02	1 400,00	34 364,02
Dépenses de l'exercice	24 500,00	1 400,00	25 900,00
N° Opérations	24 500,00	1 400,00	25 900,00
16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCO	5 000,00	0,00	5 000,00
40 ACQUISITION MATERIEL	4 500,00	1 400,00	5 900,00
16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCO	15 000,00	0,00	15 000,00
Restes à réaliser - reports	8 464,02	0,00	8 464,02
N° Opérations	8 464,02	0,00	8 464,02
16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCO	4 834,92	0,00	4 834,92
40 ACQUISITION MATERIEL	919,68	0,00	919,68
30 TX BATIMENTS CX	2 709,42	0,00	2 709,42
RECETTES TOTALES (2)	3 394,23	1 602,66	4 996,89
Recettes de l'exercice	3 394,23	1 602,66	4 996,89
Non affectées aux opérations	3 394,23	1 602,66	4 996,89
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 394,23	1 602,66	4 996,89

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration
DEPENSES TOTALES (2)	22 000,00	10 964,02	1 400,00
Dépenses de l'exercice	22 000,00	2 500,00	1 400,00
N° Opérations	22 000,00	2 500,00	1 400,00
16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCO	5 000,00	0,00	0,00
40 ACQUISITION MATERIEL	2 000,00	2 500,00	1 400,00
16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCO	15 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	8 464,02	0,00
N° Opérations	0,00	8 464,02	0,00
16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCO	0,00	4 834,92	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration
40 ACQUISITION MATERIEL	0,00	919,68	0,00
30 TX BATIMENTS CX	0,00	2 709,42	0,00
RECETTES TOTALES (2)	3 328,23	66,00	1 602,66
Recettes de l'exercice	3 328,23	66,00	1 602,66
Non affectées aux opérations	3 328,23	66,00	1 602,66
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 328,23	66,00	1 602,66

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
RECETTES TOTALES (2)	7 421,38	5 981,92	13 403,30
Recettes de l'exercice	7 421,38	5 981,92	13 403,30
Non affectées aux opérations	7 421,38	5 981,92	13 403,30
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	7 421,38	5 981,92	13 403,30

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	314 Cinémas et autres salles de	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	0,00
40 ACQUISITION MATERIEL	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	7 421,38	5 981,92
Recettes de l'exercice	7 421,38	5 981,92
Non affectées aux opérations	7 421,38	5 981,92
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	7 421,38	5 981,92

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
RECETTES TOTALES (2)	9 634,00	9 634,00
Recettes de l'exercice	9 634,00	9 634,00
Non affectées aux opérations	9 634,00	9 634,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	9 634,00	9 634,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	412 Stades	414 Autres équipements
RECETTES TOTALES (2)	2 222,00	7 412,00
Recettes de l'exercice	2 222,00	7 412,00
Non affectées aux opérations	2 222,00	7 412,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 222,00	7 412,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
RECETTES TOTALES (2)	687,00	687,00
Recettes de l'exercice	687,00	687,00
Non affectées aux opérations	687,00	687,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	687,00	687,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
RECETTES TOTALES (2)	687,00
Recettes de l'exercice	687,00
Non affectées aux opérations	687,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	687,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
RECETTES TOTALES (2)	10 283,00	10 283,00
Recettes de l'exercice	10 283,00	10 283,00
Non affectées aux opérations	10 283,00	10 283,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	10 283,00	10 283,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 036 263,29	2 036 263,29
Dépenses de l'exercice	2 027 343,21	2 027 343,21
Non individualisées en opérations	150 000,00	150 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	150 000,00	150 000,00
N° Opérations	1 877 343,21	1 877 343,21
16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCO	343,21	343,21
87 EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE	150 000,00	150 000,00
88 CREATION NOUVEAU CENTRE TECHNIQ	100 000,00	100 000,00
89 CHAPELLE DE L'HOPITAL	20 000,00	20 000,00
92 ANCIENNE MAIRIE	50 000,00	50 000,00
30 TX BATIMENTS CX	27 000,00	27 000,00
81 EHPAD MISE AUX NORMES ET AD'AP	100 000,00	100 000,00
87 EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE	850 000,00	850 000,00
88 CREATION NOUVEAU CENTRE TECHNIQ	350 000,00	350 000,00
89 CHAPELLE DE L'HOPITAL	230 000,00	230 000,00
Restes à réaliser - reports	8 920,08	8 920,08
N° Opérations	8 920,08	8 920,08
87 EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE	3 900,00	3 900,00
81 EHPAD MISE AUX NORMES ET AD'AP	5 020,08	5 020,08
RECETTES TOTALES (2)	18 087,50	18 087,50
Recettes de l'exercice	18 087,50	18 087,50
Non affectées aux opérations	18 087,50	18 087,50
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	18 087,50	18 087,50

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	252 792,00	2 680 850,17	0,00	2 933 642,17
Dépenses de l'exercice	243 000,00	1 512 500,84	0,00	1 755 500,84
Non individualisées en opérations	150 000,00	28 782,26	0,00	178 782,26
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	28 782,26	0,00	28 782,26
N° Opérations	93 000,00	1 483 718,58	0,00	1 576 718,58
18 VIDEO PROTECTION	0,00	257,09	0,00	257,09
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	26 958,31	0,00	26 958,31
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	1 503,18	0,00	1 503,18
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
74 PASSERELLE CANAL	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
77 ZAC ET ETUDE URBAINE	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
91 CHEMIN ST MICHEL	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
18 VIDEO PROTECTION	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
58 ECLAIRAGE PUBLIC	63 000,00	0,00	0,00	63 000,00
59 SIGNALISATION COMMUNE	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
79 MATERIELS DIVERS ET TRAVAUX LIES A	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
85 CREATION RESEAUX DE COMMUNICATI	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
86 MISE AUX NORMES RESEAUX HYDRAUL	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
59 SIGNALISATION COMMUNE	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
74 PASSERELLE CANAL	0,00	320 000,00	0,00	320 000,00
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
91 CHEMIN ST MICHEL	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
Restes à réaliser - reports	9 792,00	1 168 349,33	0,00	1 178 141,33
N° Opérations	9 792,00	1 168 349,33	0,00	1 178 141,33
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	16 200,00	0,00	16 200,00
77 ZAC ET ETUDE URBAINE	0,00	25 286,62	0,00	25 286,62
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	13 016,12	0,00	13 016,12
18 VIDEO PROTECTION	0,00	214 733,09	0,00	214 733,09
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	44 937,60	0,00	44 937,60
58 ECLAIRAGE PUBLIC	9 792,00	2 352,00	0,00	12 144,00
79 MATERIELS DIVERS ET TRAVAUX LIES A	0,00	760,36	0,00	760,36

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	851 063,54	0,00	851 063,54
RECETTES TOTALES (2)	16 229,00	607 919,54	94,00	624 242,54
Recettes de l'exercice	16 229,00	178 756,12	94,00	195 079,12
Non affectées aux opérations	16 229,00	149 694,33	94,00	166 017,33
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	16 229,00	120 912,07	94,00	137 235,07
041 Opérations patrimoniales	0,00	28 782,26	0,00	28 782,26
Affectées aux opérations	0,00	29 061,79	0,00	29 061,79
16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCO	0,00	343,21	0,00	343,21
18 VIDEO PROTECTION	0,00	257,09	0,00	257,09
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	26 958,31	0,00	26 958,31
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	1 503,18	0,00	1 503,18
Restes à réaliser - reports	0,00	429 163,42	0,00	429 163,42
Affectées aux opérations	0,00	429 163,42	0,00	429 163,42
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	429 163,42	0,00	429 163,42

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82				Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des	814 Éclairage public	820 Services communs	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	830 Services communs
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	252 792,00	23 903,62	0,00	2 646 946,55	10 000,00	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00	243 000,00	0,00	0,00	1 502 500,84	10 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	150 000,00	0,00	0,00	28 782,26	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	28 782,26	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	93 000,00	0,00	0,00	1 473 718,58	10 000,00	0,00
18 VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	0,00	0,00	257,09	0,00	0,00
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	26 958,31	0,00	0,00
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	0,00	0,00	0,00	1 503,18	0,00	0,00
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
74 PASSERELLE CANAL	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
77 ZAC ET ETUDE URBAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82				Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des	814 Éclairage public	820 Services communs	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	830 Services communs
91 CHEMIN ST MICHEL	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
18 VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
58 ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
59 SIGNALISATION COMMUNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
79 MATERIELS DIVERS ET TRAVAUX LIES A	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85 CREATION RESEAUX DE COMMUNICATI	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
86 MISE AUX NORMES RESEAUX HYDRAUL	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
59 SIGNALISATION COMMUNE	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
74 PASSERELLE CANAL	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00
83 PROTECTION RAPPROCHEE ENDIGUEM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
91 CHEMIN ST MICHEL	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	9 792,00	23 903,62	0,00	1 144 445,71	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	9 792,00	23 903,62	0,00	1 144 445,71	0,00	0,00
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	16 200,00	0,00	0,00
77 ZAC ET ETUDE URBAINE	0,00	0,00	23 903,62	0,00	1 383,00	0,00	0,00
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	0,00	0,00	0,00	13 016,12	0,00	0,00
18 VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	0,00	0,00	214 733,09	0,00	0,00
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	44 937,60	0,00	0,00
58 ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	9 792,00	0,00	0,00	2 352,00	0,00	0,00
79 MATERIELS DIVERS ET TRAVAUX LIES A	0,00	0,00	0,00	0,00	760,36	0,00	0,00
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	0,00	0,00	0,00	851 063,54	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	99,00	16 130,00	0,00	1 560,00	582 676,34	23 683,20	94,00
Recettes de l'exercice	99,00	16 130,00	0,00	1 560,00	153 512,92	23 683,20	94,00
Non affectées aux opérations	99,00	16 130,00	0,00	1 560,00	124 451,13	23 683,20	94,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	99,00	16 130,00	0,00	1 560,00	95 668,87	23 683,20	94,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	28 782,26	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	29 061,79	0,00	0,00
16 AMENAGMT ECOLES/RESTAURANT SCO	0,00	0,00	0,00	0,00	343,21	0,00	0,00
18 VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	0,00	0,00	257,09	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82				Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des	814 Éclairage public	820 Services communs	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	830 Services communs
22 TX DIVERS VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	26 958,31	0,00	0,00
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	0,00	0,00	0,00	1 503,18	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	429 163,42	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	429 163,42	0,00	0,00
84 BOULEVARD MISTRAL	0,00	0,00	0,00	0,00	429 163,42	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
2018900387T	03/04/2018	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 201 321,83									
1641 Emprunts en euros (total)					7 201 321,83									
ARC30638	SOCIETE CAISSE D'EPARGNE	04/06/2007		25/08/2007	1 700 000,00	F		4.56	4.65997		T	X	N	A-1
A1709611000	CAISSE D'EPARGNE CAISSE	17/08/2009		25/06/2010	1 500 000,00	F		4.55	4.55		A	X	N	A-1
06064949	SA BANQUE POPULAIRE DU SUD	12/12/2012		10/02/2015	321 000,00	F		5.11	4.17959		M	X	N	A-1
06064950	SA BANQUE POPULAIRE DU SUD	12/12/2012		10/02/2015	214 000,00	F		5.11	4.17959		M	X	N	A-1
154124	Société CREDIT AGRICOLE	13/11/2014		01/01/2015	1 000 000,00	F		2.96	3.09168		M	X	N	A-1
30223	Société CREDIT AGRICOLE	25/02/2013		25/03/2014	200 000,00	F		3.68	3.68118		A	X	N	A-1
02BU6T014PR	Société CREDIT AGRICOLE	15/02/2015		15/02/2015	1 266 321,83	F		4.11	4.6654		M	X	N	A-1
5205563	ADMIN CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	24/10/2017		01/03/2018	650 000,00	V		0.43465	0.58721		T	X	N	A-1
68560	ADMIN CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	13/09/2017		01/01/2019	100 000,00	F		1.71	1.5717		T	X	N	A-1
68570	ADMIN CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	13/09/2017		01/01/2019	250 000,00	F		1.71	1.59639		T	X	N	A-1
Total général					7 201 321,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 861 821,78					308 834,59	208 311,97	0,00	39 198,26
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 861 821,78					308 834,59	208 311,97	0,00	39 198,26
ARC30638	N	0,00		1 342 204,55	19,33	F		4.65997	43 814,38	61 300,05	0,00	6 052,23
A1709611000	N	0,00		1 053 048,48	11,42	F		4.55	67 234,93	48 579,43	0,00	23 488,96
06064949	N	0,00		235 787,15	9,92	F		4.17959	19 855,47	8 389,65	0,00	466,05
06064950	N	0,00		157 191,45	9,92	F		4.17959	13 236,92	5 593,12	0,00	310,70
154124	N	0,00		833 818,22	11,92	F		3.09168	58 750,85	23 888,23	0,00	1 911,83
30223	N	0,00		142 706,02	7,17	F		3.68118	15 665,06	5 251,58	0,00	3 584,25
02BU6T014PR	N	0,00		1 097 065,91	12,58	F		4.6654	62 852,69	44 101,63	0,00	1 897,49
5205563	N	0,00		650 000,00	17,67	V		0.58721	27 424,29	11 208,28	0,00	0,00
68560	N	0,00		100 000,00	20,75	F		1.5717	0,00	0,00	0,00	424,79
68570	N	0,00		250 000,00	20,75	F		1.59639	0,00	0,00	0,00	1 061,96
Total général		0,00		5 861 821,78					308 834,59	208 311,97	0,00	39 198,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 861 821,78					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			17/10/2005
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	20	17/10/2005
Linéaire	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	30	17/10/2005
Linéaire	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	30	17/10/2005
Linéaire	BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	15	17/10/2005
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	17/10/2005
Linéaire	COFFRE-FORT	30	17/10/2005
Linéaire	EQUIPEMENT DE CUISINES	15	17/10/2005
Linéaire	EQUIPEMENT DE GARAGES ET ATELIERS	15	17/10/2005
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	15	17/10/2005
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIE	30	17/10/2005
Linéaire	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	20	17/10/2005
Linéaire	LOGICIELS	2	17/10/2005
Linéaire	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	10	17/10/2005
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5	17/10/2005
Linéaire	MATERIELS CLASSIQUES	10	17/10/2005
Linéaire	MOBILIER	15	17/10/2005
Linéaire	PLANTATIONS	20	17/10/2005
Linéaire	VOITURES	10	17/10/2005

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		312 517,44	312 517,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		312 517,44	312 517,44
1641	Emprunts en euros	312 517,44	312 517,44
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	312 517,44	1 345 804,07	D001 0,00	1 658 321,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		484 712,45	III 484 712,45
Ressources propres externes de l'année (a)		140 000,00	140 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	120 000,00	120 000,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	20 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		344 712,45	344 712,45
28031	Amortissements des frais d'études	49 732,11	49 732,11
28033	Amortissement de frais d'insertion	128,09	128,09
28051	Concessions et droits similaires	4 815,28	4 815,28
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	717,00	717,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	39 548,00	39 548,00
28138	Autres constructions	2 045,00	2 045,00
28152	Installations de voirie	94 527,45	94 527,45
281531	Réseaux d'adduction d'eau	118,00	118,00
281532	Réseaux d'assainissement	296,00	296,00
281533	Réseaux câblés	182,00	182,00
281534	Réseaux d'électrification	6 382,00	6 382,00
281538	Autres réseaux	507,00	507,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	55,00	55,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 229,00	3 229,00
28182	Matériel de transport	56 542,67	56 542,67
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 108,28	13 108,28
28184	Mobilier	15 893,04	15 893,04
28188	Autres immobilisations corporelles	56 886,53	56 886,53
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	484 712,45	433 965,42	600 240,43	450 000,00	1 968 918,30

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 658 321,51
Ressources propres disponibles	IV	1 968 918,30
Solde	V = IV - II (6)	+ 310 596,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	522 316,16
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	522 316,16
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	5 559 500,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	9,40%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25	1	26	19	0	19
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
ATTACHE TERRITORIAL	A	2	0	2	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2	0	2	1	0	1
REDACTEUR TERRITORIAL	B	2	0	2	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	7	1	8	5	0	5
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2	0	2	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	8	0	8	8	0	8
FILIERE TECHNIQUE (c)		61	0	61	42	0	42
TECHNICIEN	B	1	0	1	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	33	0	33	22	0	22
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	3	0	3	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	18	0	18	14	0	14
AGENT DE MAITRISE	C	4	0	4	2	0	2
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)		0	0	0	0	0	0
AGT PRINC ATSEM 1ERE CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
AGT PRINC ATSEM 2EME CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
AGT PRINCIP ATSEM 2EME CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ATSEM 1ERE CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7	0	7	5	0	5
ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	0	0	0

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	6	0	6	5	0	5
FILIERE CULTURELLE (h)		4	0	4	2	0	2
ASSISTANT QUALIFIE DE CONSERVATION 1ERE CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
ASSISTANT QUALIFIE DE CONSERVATION 2EME CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
ADJOINT TERRITORIAL PATRIMOINE	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	2	0	2
ANIMATEUR	B	1	0	1	0	0	0
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		16	0	16	9	0	9
CHEF DE SERVICE PM	B	1	0	1	0	0	0
CHEF SERVICE PM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
CHEF SERVICE PM PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL PM	C	5	0	5	3	0	3
GARDIEN BRIGADIER PM	C	8	0	8	5	0	5
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		117	1	118	79	0	79

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
CCI DE L'HERAULT			250,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

VILLENEUVE LES BEZIERS - 34 - VILLENEUVE LES BEZIERS	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ALSH	BUDGET ANNEXE	01/07/2012		21340336300137		non

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	4 956 833,00	1,002	11,560	0,000	573 010,00	1,002
Taxe foncière sur les propriétés bâties	8 193 815,00	1,065	17,850	0,000	1 462 596,00	1,065
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	153 796,00	0,980	47,220	0,000	72 622,00	0,980
TOTAL	13 304 444,00	0,000			2 108 228,00	0,000

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.41 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.49 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.59 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.76 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.77 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.79 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.80 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.81 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.83 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.84 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.85 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.86 A4 - Etat des provisions	X	
p.87 A5 - Etalement des provisions	X	
p.88 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.89 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.90 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.91 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.92 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.93 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
p.94 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.95 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.96 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.97 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.98 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.99 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.100 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.101 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.102 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.103 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.104 C1 - Etat du personnel	X	
p.107 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.108 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.109 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.110 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.111 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.112 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)